



Synthèse Réunion des ALF

17 et 18 novembre 2025

La démarche juridique de la structuration

Présentation des scénarios de fusion ou dissolution avec Me Adeline BEAUMUNIER, avocate spécialiste en droit des associations et fondations. Le diaporama est envoyé à l'ensemble des ALF régionales.

Après analyse des avantages et inconvénients, le scénario de dissolution est le plus avantageux pour la future association.

Plusieurs points de vigilance soulevés :

- La transmission de l'actif (trésorerie, matériel) à l'ALF nationale se fera sous conditions d'affectation de l'actif au comité territorial correspondant au territoire
- L'AGE de l'ALF Nationale permettant la mise en place de la nouvelle structuration doit se faire avant les AGE des ALF régionales pour s'assurer de la mise en place du projet. Les statuts de la nouvelle structuration prendront effet à une date différée (environ 6 mois) pour permettre aux ALF régionales d'organiser leurs AGE
- La procédure de liquidation devra être suivie par la commission réseau pour assurer son bon fonctionnement
- Les ALF actuellement en sommeil seront sollicitées pour connaître leurs intentions sur ce projet

Présentation des amendements

L'ALF Nationale a au préalable présenté le document « Proposition Organisation ALF » envoyé à l'ensemble des ALF régionales.

Général :

- ALF Occitanie : modifier le terme « Métropole » par « Hexagonale »

La modification sera réalisée par l'ALF Nationale.

Assemblée générale :

- ALF Occitanie : spécifier qu'il n'est pas possible pour un représentant de pouvoir voter au nom d'une personne morale et d'une personne physique

À l'issue des échanges, cette proposition ne sera pas conservée, les deux votes ne concernant pas la même personne. Il a par ailleurs été rappelé 1) que les votes s'effectueront le plus souvent par voie numérique, et donc de manière séparée et à bulletin secret, donc sans possibilité de vérifier qui vote physiquement 2) qu'il n'est pas possible d'interdire à une personne physique de voter ni d'adhérer en raison de son mandat à représenter une personne morale.

- ALF Normandie : Préciser la date de l'AG Nationale, pour que la date puisse coïncider avec l'organisation des Comités territoriaux. Pour l'ALF Normandie, l'assemblée générale est réalisée en mai-juin.

À l'issue des échanges, il apparaît que la logique selon laquelle l'AG du nationale devait précéder l'AG des régions doit être inversée. La proposition est de décaler l'AG de l'association fin mai / début juin.

Composition de la commission réseau

- ALF Nationale : ouverture de la commission réseau aux membres des CA des comités territoriaux en plus du CA du national.
- ALF Normandie : la commission réseau est constituée de personnes extérieures du CA de l'ALF Nationale afin de garantir une neutralité des échanges dans cette commission et ne pas avoir de "conflit d'intérêt"

À l'issue des échanges, proposition d'ouvrir la commission à la fois aux membres du CA de l'ALF et aux personnes mandatées par des comités territoriaux en privilégiant les comités territoriaux qui ne sont pas représentés au conseil d'administration. Voir partie commission réseau page 8.

Gestion financière

- ALF Nouvelle Aquitaine : que fait-on de l'argent sur les comptes bancaires d'aujourd'hui ? proposition : tout l'argent va au national et on démarre avec un budget prévisionnel pour l'année en cours

- ALF Normandie : Le reversement de l'année N-1 est effectué après AG de l'année N, mais les éléments prévisionnels présentés lors de cet AG sont ceux de l'année N, avec les adhésions de l'année N (et donc reversés en N+1)

Ces amendements ont été abordé lors de l'atelier sur la gestion financière

Élection du CA de l'ALF

- ALF Normandie : Dans le cas où il y a plus de candidatures éligibles que de sièges, chaque comité territorial ne pourra avoir qu'une seule personne représentée (physique ou morale), afin que chaque comité territorial puisse être représenté. Afin de valoriser davantage l'implication des adhérents au sein des CT, et par extension dans le réseau, il serait souhaitable que l'élection du CA soit réalisée uniquement par le vote des CT.

Plusieurs propositions réalisées :

- *Possibilité de roulement entre les CT proposant des personnes morales et des personnes physiques*
- *D'abord élection des personnes morales puis élection des personnes physiques en fonction de la première élection*
- *Dans le cas de trop de candidatures, une commission électorale se réunit pour attester des candidatures en fonction des comités territoriaux*
- *Une fois l'élection passée, tirage au sort concernant la priorité entre personne morale et personne physique au sein de chaque CT*

La commission réseau aura pour rôle de mettre en avant l'ensemble des candidatures et faire en sorte que les plus gros CT ne soient pas prioritaires au plus petit.

L'organisation financière annuelle d'un comité territorial

L'association possède un unique compte bancaire géré par le national au crédit coopératif. Chaque comité territorial a sa clé d'accès pour gérer son compte courant, avec les moyens souhaités (carte bancaire / chèque). Pour se faire, la présidente de l'ALF donne mandat à une personne de chaque comité territorial responsable de la gestion financière.

Calendrier prévisionnel :

- Janvier / début février : vérification et finalisation du tableau des reversements.
- Début février / avril : envoi des documents suivants par les comités territoriaux pour préparation de l'AG :
 - Budget prévisionnel

- Compte de résultat
- Rapport d'activité
- Proposition des projets pour l'année à venir
- Nom du mandaté pour la gestion bancaire
- Janvier / avril : élections des CA des comités territoriaux (pour se présenter, il faut au moins avoir engagé une procédure d'adhésion, au mieux l'avoir payé)
- Mai / Juin : AG de l'association. Donne procuration pour l'accès au compte courant du comité territorial en début de mandat. Le versement est effectué, sous condition d'avoir obtenu dans les temps les documents nécessaires à la préparation de l'AG. Les coûts concernant le contrat d'assurance et les frais de gestion des différents comptes courants seront déduits du versement.

Questions soulevées

- Concernant le versement des adhésions au comité territorial à partir de 2027

Le budget prévisionnel se construit autour de projets, avec pour repère financier le versement N-1. Y a-t-il un changement de paradigme concernant le versement, pour passer d'un versement de droit à un financement de projets ? Possibilité de créer un fonds commun pour le réseau, qui servirait à financer des projets plus ambitieux ou à soutenir des comités territoriaux plus petits ? L'association a besoin de moyens humains pour la réalisation de ces projets, d'outils communs.

Proposition : chaque CT dispose d'un budget fixe correspondant à une proportion des adhésions sur son territoire (montant de 25% évoqué), qui pourra être complété par un financement du fonds commun en fonction des projets. Ce fonds commun pourra permettre de renforcer l'équipe salariée, ce qui permettrait d'avoir du temps salarié au service des CT. Une réflexion est à mener concernant ce fonds commun et les critères de répartition.

Comment vont fonctionner les échanges autour des tableaux des adhésions et des versements ?

Ce point est abordé avec Kananas page 6.

Demande de définir une date butoir de réception du paiement pour les administrateurs et administratrices des CT.

Proposition : l'ALF propose un outil de suivi pour obligation de paiement pour septembre.

- Concernant les demandes de subventions réalisées par le comité territorial

Qui reçoit le financement des appels à projets réalisés par les comités territoriaux ?
Comment obtenir son SIRET / définir le siège du comité territorial ?

Les subventions régionales et départementales obtenues par un CT seront utilisées par le CT en question. Les CT souhaitant demander des subventions devront d'abord informer la commission réseau pour validation, le seuil de 153 000 € avant obligation d'un·e commissaire aux comptes n'ayant pas été atteint par l'ALF Nationale. Chaque comité territorial disposera d'un SIRET. La procédure sera confirmée après échange avec l'avocate.

- Gestion comptable des comités territoriaux

Qui recevra les relevés bancaires ? Besoin d'envoyer les pièces comptables (en cas de contrôle) ?

Une proposition d'organisation sera effectuée pour la gestion comptable.

Changement d'échelle des ALF régionales

Le passage à la nouvelle structuration

- Les liquidations vont-elles entraîner des années blanches ?

Non car il n'y aura pas d'interruption des versements.

- Que va devenir la trésorerie actuelle des ALF régionales ?

Lors de la procédure de dissolution, chaque ALF régionale aura à statuer sur l'affectation de sa trésorerie et de ses biens. Il est recommandé que l'ensemble soit transféré à l'ALF nationale, avec une clause spécifiant l'affectation de tout ou partie au comité territorial correspondant. Cependant, chaque ALF régionale, notamment en cas de changement d'échelle de territoire, est invitée à s'interroger sur la pertinence d'affecter une partie de sa trésorerie à un fond commun, qui permettra notamment le développement de projets de CT sur les territoires qui ne seront plus couverts suite au changement d'échelle.

Comment définir la taille des futurs comités territoriaux par rapport à l'existant. Peut-on continuer à représenter des départements sans personne dans le CA des comités territoriaux ? Comment répartir la trésorerie actuelle en cas de changement d'échelle ?

Proposition : les ALF régionales questionnent leurs adhérents concernant la future taille de leur comité territorial, et décideront en AG de l'échelle du comité territorial dans lequel les personnes souhaitent s'investir. L'ALF Nationale annonce cette réflexion dans la lettre de diffusion de décembre. Concernant la répartition financière, chaque région est libre de choisir les modalités d'affectations de sa trésorerie (cf. ci-dessus), les propositions étant de se baser sur le nombre d'adhérent ou le nombre de départements couverts par les futurs comités territoriaux.

Evolution des échelons géographiques

Plusieurs cas possibles :

- maintien de l'existant
- création de CT là où il n'y a pas de région actuellement
- division et création de CT au sein d'une région existante

Chaque ALF régionale a pour mission de questionner son réseau concernant la taille du/des futurs CT.

Utilisation de Kananas

Notre objectif dans ce temps et pendant les prochains mois est de renforcer les moyens d'actions des bénévoles sur Kananas.

Par exemple, en donnant plus d'autorisations aux ALF régionales / futurs comités territoriaux, les membres des CA pourront créer eux même leur tableau des adhésions et envoyer des mails à l'ensemble de leurs adhérents via kananas.

Côté ALF régionales, l'équipe salariée demande de faire remonter les limitations techniques actuelles de kananas. Un nouveau temps d'échanges est proposé le 26 janvier de 10h30 à 12h30 en visioconférence sur l'outils.

Côté ALF Nationale, un mail sera envoyé au milieu du mois pour informer que Kananas est à jour. Une documentation technique sera effectuée pour faciliter la prise en main de kananas.

La communication interne de l'ALF

L'atelier sur la communication a permis de mettre en évidence les difficultés suivantes au sein du réseau :

- la structuration actuelle, avec une constitution du CA de l'ALF nationale par des personnes mandatées par les ALF régionales ne garantit pas toujours la transmission des informations entre CA du national et région. Ce constat justifie la dissociation entre la composition du CA de l'ALF d'une part, et le travail d'accompagnement, de communication et de coconstruction entre la commission Réseau et les CT d'autre part.
- il y a un paradoxe entre la dénonciation générale de la démultiplication générale des canaux d'informations et de communication (sentiment de "doublons") et l'absence

de vision homogène des outils et canaux devant être utilisés (chaque région ou groupe de travail ayant montré une vision différente de l'utilisation des outils). La mise en place de canaux et d'outils communs peut se trouver mise à mal par le refus de se les approprier (exemple du Discord).

Ont été plus particulièrement abordés les sujets suivants :

Courriel

La mise en place du discord ne doit pas empêcher l'envoi des informations importantes par mail. Le mail permet :

- D'informer de la mise à jour Kananas / du montant du versement
- D'envoyer les documents pour la préparation de l'AG
- D'informer des temps forts de la vie associative (rencontre avec les CT, formation bénévoles, PV CA, orientations...)

Discord

Actuellement, Discord est sous utilisé car toutes les ALF régionales ne l'utilisent pas. Cela entraîne des doublons d'informations. Il y a un besoin de clarifier l'utilisation de Discord, et envisager un mandat spécifique par CT pour la récupération d'informations.

Drive

Aujourd'hui, il n'y a pas de drive commun à l'ensemble des ALF. Ceci manque pour le partage d'informations.

Lettre de diffusion

Une refonte de la lettre de diffusion de l'ALF Nationale est en cours. En fonction, une homogénéisation des lettres de diffusions permettra d'être identifiée comme un unique réseau.

Temps de rencontres

Deux journées par année n'est plus suffisant, surtout que l'ensemble des CT ne pourront être représentés au CA de l'association. Un autre temps annuel doit être formalisé.

Site web

L'ALF a présenté l'avancée de son cahier des charges concernant le nouveau site qui aura vocation à atteindre trois profils : le grand public, les ludothécaires, et les institutionnels. Se

pose alors la question des sites possédés par les ALF régionales et du parcours utilisateur des adhérents. Avec la nouvelle structuration, un seul site pourrait être envisagé, avec une réflexion sur les informations concernant les comités territoriaux, la remontée d'informations et l'accès au site.

La commission réseau

Les missions de la commission réseau

- Vérifie l'adéquation des missions au niveau des comités territoriaux
- Réalise les médiations entre les comités territoriaux, l'instance nationale
- Vérifie la pertinence du découpage territorial
- Accompagne et soutien les bénévoles
- Étudie les projets des comités territoriaux et de l'association et propose une répartition du budget au CA
- Accompagne la création et l'arrêt des comités territoriaux
- Prépare l'AG avec les comités territoriaux pour la récupération des documents et l'accompagnement des bénévoles
- Impulse les temps de mises en réseau avec les comités territoriaux
- Répond aux sollicitations concernant les adhésions

Sa composition

La procédure de constitution de la commission doit être formalisée, en prenant en compte les éléments suivants :

- La taille de la commission est fixée à 12 membres, dont au minimum deux membres du CA de l'association (afin de faciliter la transmission d'informations entre le CA et le réseau). À cela s'ajoute au minimum un·e salarié·e de l'association.
- Les comités territoriaux sont invités à mandater des personnes pour siéger au sein de la commission Réseau. Il est demandé que ces personnes soient déjà familiarisées avec le fonctionnement de l'ALF (de par leur investissement au sein des anciennes ALF régionales ou des CT par exemple).
- Les CT peuvent mandater plusieurs personnes, et d'autres membres du CA de l'association peuvent se proposer pour siéger dans la commission. Cependant, en cas d'un nombre de candidatures supérieur à la taille de la commission, le CA de l'ALF décidera des candidatures retenues en donnant impérativement priorité aux représentant·es des CT non déjà représentés au sein du CA ou la commission Réseau.
- Il est attendu que les membres de la commission s'investissent pour une durée minimum (au moins deux ans). Un point annuel sera effectué par la commission

aujourd'hui de ses membres et des CT mandataires pour s'assurer de la continuité de l'investissement.

- Les membres de la commission doivent être adhérent.es à l'ALF, sauf volonté exceptionnelle de la commission d'inviter une personne extérieure au réseau à y siéger (par exemple en raison d'expertise spécifique). La demande sera effectuée auprès du bureau de l'association, et le CA sera tenu informé.

La commission réseau doit être lancée avant la mise en place de la nouvelle structuration. Les réunions auront lieu 1 fois par mois, en visio.

Les premiers projets

- Accompagner les ALF existantes concernant leur échelon territorial
- Suivi de la procédure juridique
- Accompagner la transition et le fonctionnement des comités territoriaux (outils, documents types)
- Réaliser dans un second temps un livret concernant la création et la vie d'un comité territorial

Points d'étapes et calendrier prévisionnel.

Côté ALF Nationale

- Clarifier les étapes juridiques concernant la dissolution des ALF régionales et les présenter aux ALF régionales
- Travailler les statuts et le règlement intérieur
- Lancer la commission réseau
- Créer un support de communication de présentation du projet à l'ensemble du réseau
- fixer la date de son AGO + AGE

Côté ALF régionales

- Définir son échelon territorial
- Définir le devenir de la trésorerie possédée notamment en fonction d'un changement d'échelle
- Fixer la date de l'AGE entre avril et août. Possibilité de l'AGO et l'AGE à la même date, avec un vote à distance en fonction des statuts et du règlement intérieur.
- Envoyer la fiche signalétique de son ALF

- Continuer la réflexion sur un site web commun au réseau ; informations obligatoires dans ce cas
- Durant l'année 2026, il sera demandé aux ALF régionales de recruter pour la commission réseau

Pour les prochaines journées réseaux, avoir 2 personnes en charge de ramener des jeux.

Prochaines réunions en visioconférence :

- 12 janvier, 9h30 à 12h30 : Statuts et règlement intérieur
- 26 janvier, 10h30 à 12h30 : clarification utilisation de kananas
- 23 mars : AGO de l'ALF nationale (AGE à définir prochainement)

Actualités des ALF

L'ALF Hauts de France :

- À l'issue de la rencontre à Ludinord en 2025, la présidente se sent isolée dans sa volonté de faire fonctionner l'ALF. Volonté de faire une AG mais pas assez de personnes motivées.
- Rencontre Ludinord.

L'ALF Bretagne :

- Proposition de malles ludiques avec une nouvelle autour du puzzle. Rencontres ludiques sur la question du jeu et des séniors, avec création d'une malle ludique comportant jeux, accessoires aidant la mise en jeu, documents ressources pour travailler avec les partenaires. Autre rencontre ludique sur les postures professionnelles autour de la petite enfance. Les malles ludiques sont empruntées sur une durée de 2 et 4 mois dans une ludothèque.

L'ALF Occitanie :

- Renouvellement du CA.
- 2 rencontres "journéeLabs", l'une sur les espaces sensoriels, l'autre sur la communication sur les réseaux sociaux. Les thèmes de l'année prochaine sont le jeu en bibliothèque/ médiathèque et le jeu en co-construction. Achat de malle ludique pour la formation de Toulouse qui ouvre en février. Badges et magnets de frigo (éventuellement) pour visibiliser l'ALF notamment lors des festivals. Participation à une conférence au festival Alchimie en 2025 sur le jeu comme support d'éducation.

La présence de 3 enseignantes a orienté les échanges autour du jeu en classe malgré les interventions d'Antonin Boccara, auteur de jeu.

L'ALF Grand Est :

- Difficultés de recrutement. 4 CA par an et AG le dimanche.
- Mise en place de Jouons en famille pour la dernière année car ne permet pas de mobiliser de nouvelles personnes pour l'ALF. Une réunion ESAR par mois entre Metz et Nancy avec analyse et découverte de nouvelles ludothèques.

L'ALF Normandie :

- Au sein du CA membre référent par département.
- Prêt de livres autour du jeu avec achat de livres qui tournent tous les 6 mois / 1 an. Proposition séminaire ludique sur deux jours, avec formation sur l'organisation d'un festival, le prêt de jouet, partage de bonnes pratiques. Suivi de l'AG avec présence d'éditeurs de jeu et auteurs/autrices. Sortie à Ludinord pour la dernière année, découverte du festival de Rennes l'année prochaine envisagée. Formation animée par FM2J avec tarif différencié en fonction adhésion, autour de la création d'un jeu à partir d'un album jeunesse. Sélection les incontournables des ludothécaires de Normandie avec catégorie jeu à 2, jeu d'ambiance, jouets...

L'ALF Sud PACA :

- CA et membre référent par département.
- Coups de cœur des Hautes Alpes. Rencontre Canopée (éducation nationale) à Marseille, autour du jeu comme activité libre. Formation des bibliothécaires avec le réseau des bibliothécaires du Vaucluse et des Hautes Alpes avec l'ALF Nationale. Malles bi départementales : malle montagne en hiver, chantier rose. PACA Joue : 80 personnes pour jouer. Cannes : difficulté de rester pour l'ALF Sud PACA car de moins en moins de considération et difficulté administrative. Temps spécifiques pour les ludothécaires au sein du festival et présentation de prototypes. Rencontre de l'European Toy Library à Marseille.

L'ALF Nouvelle Aquitaine :

- Ne pas être sur l'intégralité de la région car compliqué. 3 CA par an. CA vivote, AG : 7 personnes. Décompte des heures en tant que membre du CA pour estimer le temps que ça prend.

- Rencontres professionnelles autour d'un thème : découverte d'un espace Snoezelen. Découverte d'une médiathèque. Journées professionnelles : une sur la thématique de la classification, ranger ses étagères ; l'autre sur le temps de jeu cohésion, coopération. Journées pros au FLIP : partenariat avec des éditeurs de jeu. Présence de 50 ludothécaires ce qui a permis de créer du lien. Envie de remettre ça l'année prochaine. Formation agir contre les discriminations en ludothèque avec l'ALF Nationale.

L'ALF IDF :

- départ historique et arrivées : une petite dizaine de membres au CA. Réflexion sur la vie associative avec nouveaux groupes de travail, meilleure trace écrite, cadrage, outils de communication. Refonte du site internet, vitrine vis-à-vis du réseau.
- Paris est Ludique : partenaire pour s'occuper du coin des petits joueurs pour mettre en avant ce qui n'est pas du jeu de société. Participations avec entrée gratuite pour les bénévoles, bilan positif. Réflexion sur les rencontres reflexo-ludiques pour attirer plus de personnes. La dernière concernait le jeu et le français langue étrangère. Questionnaire auprès du réseau pour connaître leurs intérêts et leurs besoins. Une nouvelle licence pro à Sorbonne Paris Nord est en cours de création.

L'ALF Nationale

Voir futur rapport d'activité.

Mission représentation :

- Veille : enquête dispositif de la ville ; enquête qualitative ludothèque rurale ;
- Renforcement communication
- Rencontre avec différents acteurs (DGCS, CNAF, ANCT, Culture, Pôle Santé)
- Représentation sur la convention des temps de l'enfant
- Rencontre AMF
- Avec le GIJS, rendez-vous ministère de la Culture
- Participation congrès ABF et communiqué commun qui sera diffusé prochainement
- Contacts avec le réseau Canopé, notamment de Marseille
- Liens avec le monde de la recherche et participation à différentes actions / événements
- Mémo culture et mémo ludothèques rurales

Mission ingénierie :

- De formation : augmentation du nombre de formation à la demande ; continuité des formations catalogue et d'été ; renforcement du partenariat avec organismes de formation notamment nouveau projet de Toulouse
- D'outils : livret financement des ludothèques, place de la petite enfance ; nouveau wikiludo depuis juillet, travail sur un portail pour améliorer l'accès ; rencontre avec les fournisseurs de logiciel de gestion de fonds de jeux ; ouvrage de référence en cours de finalisation (sortie éditeur fin 2026) ; projet de livre blanc du jeu en bibliothèque avec ABF ; nouvelle commission accessibilité ; continuité agrément SC ; affiches soutien à la parentalité numérique

Mission pilotage de projets :

- État des lieux FMJ et SDL, refonte commission pilotage de projets. Continuité et renforcement tournoi Jeux Vidéo

Mission mise en réseau et animation :

- Webinaires (financement des ludothèques, présentation Wikiludo) ; événements festivals (table ronde « La valeur ajoutée des ludothèques au monde du jeu de société » à Cannes, SDL au festival de Vichy) ; formation et renforcement formation bénévoles ; avancée restructuration ; négociation partenariat éditeurs (offres, temps dédiés aux ludothécaires)

Accompagnement personnalisé :

- Continuité des réponses aux porteurs de projets et aux adhérents. Echanges avec les CAFs.